

Laboratoire Eau Environnement et Services Urbains  
Université Paris Est Créteil  
61 Avenue Charles de Gaulles,  
94 000, Créteil

**Romain Tramoy** (romain.tramoy@enpc.fr),  
**Johnny Gaspéri** (gasperi@u-pec.fr),  
**Bruno Tassin** (bruno.tassin@enpc.fr),

Mairie de Mesnil-sous-Jumièges  
A l'intention de Madame le Maire, Eva LEMARCHAND  
1048, route du Manoir  
76480 Le Mesnil-sous-Jumièges

Créteil, le 21/03/18

Madame Eva LEMARCHAND,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre de Surveillance du Milieu Marin, diverses actions relatives aux déchets marins sont initiées afin de réduire à la source leurs quantités en mer et sur le littoral (entre 4 et 12 millions de tonnes de plastiques sont rejetées chaque année dans les océans, dont 80 % proviendraient des continents).

Dans un premier temps, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire a missionné le **Laboratoire Eau Environnement et Systèmes** pour évaluer les flux de macro-déchets (débris plastiques, métalliques, bois manufacturés, verre, avec un focus particulier sur les macro-plastiques) déversés en mer à l'échelle du bassin de la Seine : projet **MacroPLAST** (<http://www.seine-aval.fr/projet/macroplast/>), d'octobre 2017 à septembre 2019.

Un des aspects du projet est de **comprendre la dynamique de transfert des macro-déchets de la Seine vers la mer** au regard de l'influence de la marée, des courants et des vents, selon plusieurs expérimentations de traçage notamment.

Ces méthodes nécessitent des **largages volontaires de deux types de « déchets »**. **Le premier sera effectué le vendredi 23 mars 2018 dans l'estuaire de la Seine à l'aval de Rouen et concernera :**

- **4 flacons équipés de mini-balises GPS** qui, via une géolocalisation quotidienne, apporteront des informations inédites pour modéliser le déplacement des déchets en estuaire de Seine.
- **200 déchets marqués** et préalablement collectés sur les berges (bouteilles en plastique, fragments de plastiques, bidons, articles de jardin, jouets,... préalablement collectés sur les berges de Seine). Ils permettront d'estimer l'efficacité des ramassages actuellement réalisés en bord de Seine et de calculer le flux de déchets vers la mer.

Sur le terrain, **entre Rouen et Tancarville, deux structures sont habilitées à ramasser les déchets tracés et marqués**. Il s'agit, de l'entreprise d'insertion « **Naturalin** », qui mène une opération de nettoyage des berges pour le compte des Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure (avec le concours de l'AESN, l'Europe et le GPMR) et l'association « **Maison de l'Estuaire** », gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire de la Seine.

Néanmoins, compte tenu de l'immensité de la zone à couvrir entre Rouen et Tancarville, cette expérimentation ne peut se faire sans la précieuse participation de chacun. Dès lors, nous vous remercions de bien vouloir **nous signaler tout objet sans le ramasser** (identification du déchet, géolocalisation ou simple position géographique, date, heure, moment de marée, photo, etc.), afin d'enrichir notre base de données géographique.

En revanche, **en dehors de la zone considérée**, c'est-à-dire après Tancarville en direction de la mer, **tout objet marqué ou équipé de GPS peut être ramassé et restitué pour éviter sa dispersion en mer**.

La signalisation ou la restitution de ces objets, ainsi que toutes autres informations utiles, sont à effectuer :

- auprès du LEESU via les coordonnées indiquées sur le présent courrier,
- via la page Facebook : [<https://www.facebook.com/Projet.MacroPLAST/>],
- via l'application **Hoali** (gratuite) pour smartphone, en un clic et d'une façon plus ludique.

Enfin, il convient de préciser que cette expérience, innovante en France, sera suivie par une équipe de télévision et s'inscrira dans un reportage sur la pollution plastique dans les océans. Montrons que les sciences participatives peuvent être un atout dans la lutte contre la dégradation de nos écosystèmes.

N'hésitez pas à relayer cette démarche autour de vous, auprès de vos administrés (site internet de la collectivité, journal local, affichage, ...) en vue de son bon déroulement.

Nous vous remercions pour votre coopération dans ce projet. Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération.

Romain Tramoy

#### Partenaires et tutelles



